

## MASTER - Droit des Collectivités Territoriales (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**

Code(s) NSF :

120g : Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances

128g : Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

13027 : politique publique  
13121 : gestion publique  
13209 : marché public  
13087 : institution politique

Date d'échéance de l'enregistrement : **31-08-2024**

N° de fiche

RNCP34087

## CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE NIMES	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
UNIVERSITE PARIS II PANTHEON ASSAS	-	-

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

## Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

## Activités visées :

- Recherche, analyse et exploitation des informations juridiques européennes, nationales et locales qui concernent les collectivités territoriales ou un domaine spécifique de leur activité (urbanisme, commande publique, action sociale ...)
- Conseil, expertise, aide à la prise de décision dans les domaines qui concernent les activités des collectivités territoriales
- Réalisation d'une veille juridique sur les normes en lien avec ses domaines d'exercice
- Conseil et information en matière juridique
- Rédaction d'actes juridiques (contrats, marchés, réglementation) dans les domaines d'action des collectivités territoriales
- Application des règles juridiques du droit public (interne, européen et international)
- Études de cas et gestion des contentieux et des litiges
- Gestion d'un projet territorial de proximité en lien avec ses domaines d'exercice et l'économie territoriale
- Réalisation de diagnostics territoriaux

## Compétences attestées :

- Produire et présenter une analyse issue de textes juridiques
- Réaliser et partager une veille
- Interpréter et appliquer les dispositions internationales, européennes, nationales et locales dans les différents domaines d'action d'une collectivité territoriale donnée
- Contrôler une conformité juridique, proposer des ajustements
- Rédiger des documents permettant la prise de décision
- Concevoir les procédures adéquates à la passation de marchés publics ou concessions
- Concevoir, élaborer et évaluer des projets territoriaux
- Concevoir, élaborer et évaluer des procédures de démocratie locale et de gouvernance territoriale
- Maîtriser les méthodes de réflexion, d'évaluation et d'aide en matière de décision publique
- Utiliser ses connaissances pour conseiller et résoudre des situations de litiges
- Rédiger des actes et procédures juridiques
- Réaliser des montages juridiques complexes
- Concevoir et mettre en œuvre des documents d'aide à la décision pour des opérateurs publics locaux
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
  - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation -
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
  - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
  - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
  - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

**Modalités d'évaluation :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

**BLOCS DE COMPÉTENCES**

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34087BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34087BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34087BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34087BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

**SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI****Secteurs d'activités :**

- 084-11 : Services d'administration publique générale

**Type d'emplois accessibles :**

- Administrateur/attaché territorial
- Administrateur/attaché administration de l'État
- Responsable de service juridique dans les secteurs public et privé
- Chargé de mission en développement territorial
- Juriste dans une collectivité territoriale ou dans un organisme public ou privé travaillant avec les collectivités territoriales

**Code(s) ROME :**

K1404 - Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics  
 K1903 - Défense et conseil juridique  
 K1401 - Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics  
 K1802 - Développement local

**Références juridiques des réglementations d'activité :****VOIES D'ACCÈS****Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :****Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS**

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non**

**Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :**

**Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :**

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

**Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :**

**BASE LÉGALE****Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

**Référence autres (passerelles...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/05/2019

**Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :****POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

[http://www.univ-artois.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](http://www.univ-artois.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([http://www.univ-artois.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](http://www.univ-artois.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales)) [https://www.universita.corsica/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.universita.corsica/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.universita.corsica/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.universita.corsica/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[https://www.umontpellier.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.umontpellier.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.umontpellier.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.umontpellier.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[https://www.umontpellier.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.umontpellier.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.umontpellier.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.umontpellier.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[https://www.unimes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.unimes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.unimes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.unimes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[http://www.univ-poitiers.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](http://www.univ-poitiers.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([http://www.univ-poitiers.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](http://www.univ-poitiers.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales)) [https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-lehavre.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales)) [https://www.univ-littoral.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-littoral.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.univ-littoral.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-littoral.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))  
[https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales)) [https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales)) [https://www.u-paris2.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.u-paris2.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales) ([https://www.u-paris2.fr/master/Droit\\_des\\_collectivites\\_territoriales](https://www.u-paris2.fr/master/Droit_des_collectivites_territoriales))

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :**

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation  
<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19245/30965>